

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU THOUARSAIS
N°9 JUIN 2019

TERRITOIRE



Un nouveau service de collecte des déchets

Pages 8-11 /



04/04/2019

Assises du Tourisme du Thouarsais

Les 1^{ères} Assises du Tourisme ont marqué la validation du Schéma Directeur du Tourisme et l'amorce d'une nouvelle dynamique répondant à l'un des objectifs du projet de territoire 2016-2025 : faire du Thouarsais une destination touristique. Ce temps fort a été un temps de rencontre entre partenaires institutionnels, prestataires, Office de Tourisme des territoires voisins, élus, ...



16/05/2019

Projection d'Après Demain

Vous étiez plus de 80 personnes à assister à la projection gratuite du documentaire Après Demain, organisée en partenariat avec le Cinéma Familia et le réseau CIRENA.



17/05/2019

Inauguration à la déchèterie de Louzy

La nouvelle plate-forme a vocation à améliorer le service rendu aux habitants et les conditions de travail des agents, tout en répondant aux enjeux environnementaux, liés notamment aux végétaux.



03/04/2019

Prévention de l'illettrisme

Un spectacle documentaire organisé par le Réseau Lecture du Thouarsais avec la Compagnie "l'Echappée Belle"



27/04/2019

Festival Art Joyette

Salle comble pour le premier concert DEMOS dans le cadre du Festival de Saint-Varent



info@thouars-communaute.fr

www.thouars-communaute.fr

ÉDITORIAL



Nouvelle collecte des déchets : trions encore mieux !

La Communauté de Communes met en oeuvre l'uniformisation et l'optimisation de la collecte des déchets. Préparée depuis de longs mois par les services communautaires, cette réorganisation a pour objectif de rendre à chaque habitant le même service, qu'il réside en ville ou en zone rurale. Notre volonté, c'est aussi d'améliorer les conditions de travail des agents de la collectivité. Enfin, nous tendons toujours vers notre objectif de protection de l'environnement.

Ce changement d'habitude va de pair avec une indispensable implication citoyenne, tout particulièrement en ce qui concerne les nouvelles consignes de tri. Des ambassadeurs se rendront dans chaque foyer, entre juin et octobre, afin de vous les présenter. Ensemble, nous relèverons le défi de trier encore mieux !

Attentive à la qualité de vie de tous les habitants du territoire, la collectivité mène une politique solidaire en direction des personnes âgées, comme en témoignent les résidents de la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie « Les cerisiers blancs ». Elle apporte son soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, à l'image de l'association intermédiaire Porte Ouverte Emploi qui accompagne les demandeurs d'emploi depuis 1990. L'Aéroclub Thouarsais, en mettant le vol à la portée du plus grand nombre, est également à l'initiative d'actions solidaires.

En attendant, je vous invite à profiter pleinement de la période estivale, au centre aquatique des Bassins du Thouet où se dérouleront des soirées musicales et de nombreuses animations, ou encore à l'occasion des fêtes et des festivals organisés dans les communes, notamment à Bouillé St -Paul, dont nous diffusons le programme dans ce numéro.

Je vous souhaite un bel été à tous !

Bernard PAINEAU
Président de la Communauté
de Communes du Thouarsais



SOMMAIRE

P. 4 à 7 ACTUALITÉS

Les grandes orientations du budget 2019

Stade de Thouars : de nouvelles tribunes en 2020

Jeudis musicaux aux Bassins du Thouet

Trois défis autour des écocestes

Développer une mobilité durable

Terre Saine, « Zéro pesticide, plus de vie »

« Les cerisiers blancs » : un cadre de vie familial et convivial

Cinéma le Kiosque : point d'étape

P. 8 à 11 DOSSIER

Un nouveau service de collecte des déchets

P. 12 GRAND ANGLE

POE, au coeur de l'économie sociale et solidaire

P. 13 PORTRAIT

Aéroclub Thouarsais « His'Thouars de voler autrement »

P. 14 TES TRÉSORS

Amphibiens autochtones : des espèces à protéger !

Directeur de la publication :

Bernard Paineau

Rédaction :

Service communication/CCT

Crédits photos : CCT, Freepik,

Flaticon, Pexels, iStock

Maquette : RC2C La Rochelle

Mise en page : CCT

Impression : Imprimerie Mace

Diffusion : Express Diffusion -

19 000 ex.

N° ISSN : 2552-4933

Contact Territoire :

Service Communication

Hôtel des Communes

4 rue de la Trémoille

79 100 THOUARS

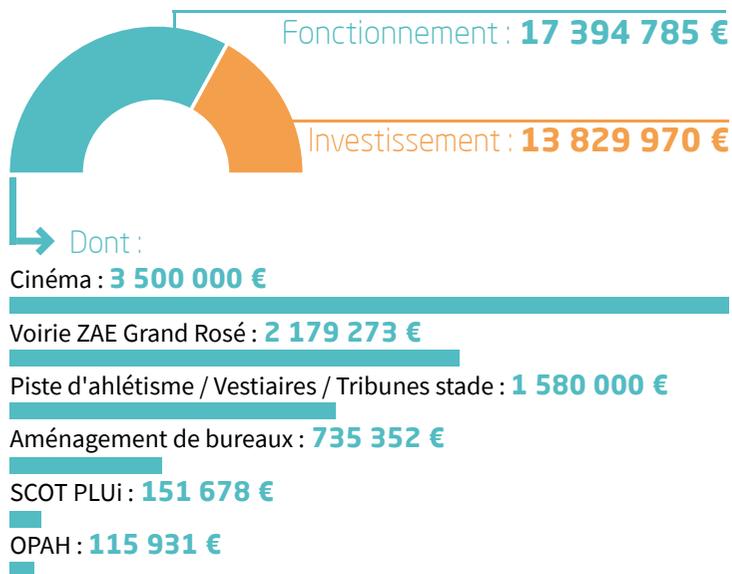
Tél. : 05 49 66 77 00

Les grandes orientations du budget 2019

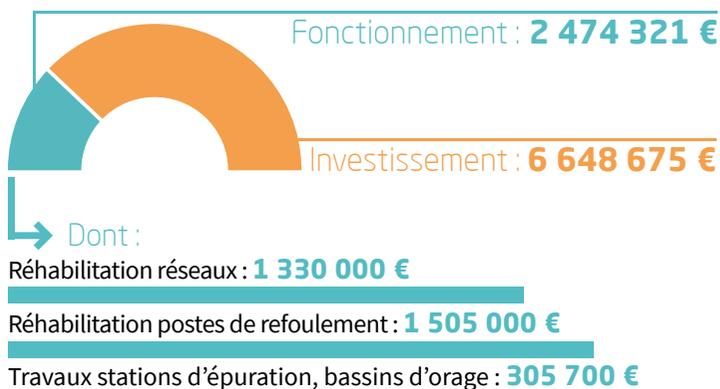


Lors de la séance du Conseil du 2 avril 2019 à Oiron, les élus communautaires ont adopté le budget primitif 2019. Conforme au pacte financier et fiscal adopté par le Conseil Communautaire le 5 décembre 2017 et aux orientations budgétaires, il permettra de dégager les moyens nécessaires aux investissements structurants en cours : construction d'un cinéma de 4 salles, réhabilitation des vestiaires et des tribunes du stade, réhabilitation de la voirie de la zone d'activités du Grand Rosé, projet de maison de l'entrepreneuriat... Cette ambition devra s'accompagner par la continuité d'un suivi rigoureux et optimiser des dépenses et recettes de fonctionnement afin que la Collectivité continue demain à jouer son rôle moteur en termes d'aménagement du territoire.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS



BUDGETS ANNEXES



BUDGETS DÉCHETS MÉNAGERS



BUDGET CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU THOUARSAIS (CIAS)

Maintien à domicile :	3 746 377 €
Petite enfance :	1 213 630 €
Chantier d'insertion :	596 347 €
Hébergements pour personnes âgées :	518 827 €

BON À SAVOIR

Aménagement Talencia 2 :	879 000 €
Construction d'une maison de l'entrepreneuriat :	3 050 000 €

Stade de Thouars : de nouvelles tribunes en 2020



Le projet de réhabilitation du stade omnisports entre dans sa deuxième phase.

C'est avec un peu de nostalgie que les Thouarsais ont vu à la fin du mois de mai, les engins de démolition s'attaquer aux tribunes presque centenaires du stade municipal. Après la réalisation d'une piste d'athlétisme, une nouvelle étape du projet de réhabilitation du stade omnisports amorcé en 2018 a été engagée par la collectivité.

Ce chantier, inscrit dans le projet de territoire 2016-2025, répond à trois objectifs : développer et promouvoir la pratique sportive de l'athlétisme et du rugby ; favoriser la pratique féminine notamment des sportives

non affiliées à un club ; optimiser l'accueil des établissements scolaires.

La nouvelle tribune aura une capacité de 200 places et comprendra six vestiaires sous les gradins. Confié aux soins du cabinet Thibaudeau Architecte de la Rochelle, le projet, qui répond à une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) a été conçu comme un bâtiment basse consommation.

Il a été mené en concertation avec les clubs utilisateurs, US Thouars Athlétisme et US Thouars Rugby, qui ont exprimé le besoin de locaux pour entreposer le matériel et de deux vestiaires supplémentaires, notamment pour la pratique du rugby féminin.

La construction commencera à la rentrée et devrait durer 9 mois pour une ouverture en juin 2020.

EN CHIFFRES

Piste d'athlétisme : 897 500 €

Vestiaires et tribunes : 1 273 684 €

> Communauté de Communes

du Thouarsais : 1 021 185 €

> État (Dotation d'Équipement

des Territoires Ruraux) : 600 000 €

> Conseil Régional

Nouvelle Aquitaine : 400 000 €



Jeudis musicaux aux Bassins du Thouet

L'espace aquatique se met à l'heure estivale avec un programme riche en animations et en rencontres musicales. Jusqu'au 1^{er} septembre, le snack ouvre ses portes aux visiteurs et aux baigneurs de 11h à 19h30, pour des en-cas entre deux baignades, le temps d'une pause déjeuner ou encore d'une rencontre entre amis. À la rentrée, il sera ouvert les mercredis et les week-ends selon la météo...

Des concerts ouverts à tous sont programmés, avec la possibilité de se restaurer sur place.

Les enfants pourront également profiter de nombreuses animations : structures gonflables, parcours de tapis, terrain de beach volley...

Pour les habitués, les activités aquatiques continuent, sur des créneaux à consulter à l'accueil ou sur le site des Bassins du Thouet.

L'accès visiteur se fait par le haut : après le hall d'accueil, suivre le Totem, il est ouvert pour la période d'été sur les mêmes horaires que les bassins.



Concerts à 20h30

> Jeudi 11 juillet : **Les Passants**

> Jeudis 18 juillet et 22 août : **Le Joconde**

> Jeudi 25 juillet : **TOT3M**

> Jeudi 1^{er} août : **Soirée DJ, années 80 à nos jours**

> Jeudi 29 août : **Cin's Faro**



Retrouvez les animations de l'été sur www.bassins-du-thouet.fr

Trois défis autour des écogestes



Pour la troisième année, la collectivité a proposé aux habitants de participer à trois défis ludiques, pour mettre en place des écogestes et faire des économies dans les domaines de l'énergie, des déchets et de la mobilité. En 2019, 23 familles ont participé au défi « énergie », 15 au défi « zéro déchet » et 12 au défi « mobilité ».

Les foyers engagés dans la démarche se sont vus attribuer des kits de départ personnalisés. Tout au long des défis, ils ont reçu des conseils et ont pu participer à des ateliers : « Nettoyer sa maison au naturel » (défi zéro déchet), une « Formation écoconduite » (défi mobilité), « Apéro Tupperwatts » (défi énergie)...

Les familles accompagnées pour le défi « énergie » ont ainsi réalisé 19% d'économies d'énergie et 12% d'économies d'eau par rapport à l'hiver 2018, entre le 1^{er} décembre 2018 et le 30 avril 2019.

La clôture des trois défis a donné lieu à un événement convivial le 15 juin au Parc de la Vallée.

+ D'INFOS

Si vous souhaitez être accompagné et participer aux défis 2020, n'hésitez pas à nous contacter au 05 49 66 68 68.

Développer une mobilité durable

La Communauté de Communes s'est engagée à devenir un territoire à énergie positive. Pour y parvenir, elle doit notamment développer une mobilité plus durable. Depuis 2017, une chargée de mission « mobilités durables » a été recrutée afin de pérenniser les actions en cours (T'vélos et Comm'bus) mais aussi d'en initier de nouvelles (T'Solid'R, bornes de recharge rapide pour véhicules électriques, installation de 93 arceaux vélos...). Elles font partie du schéma directeur des mobilités durables de la collectivité, définissant la politique mobilité autour de 41 actions réparties en sept enjeux majeurs :

- Favoriser le développement du covoiturage
- Promouvoir les modes alternatifs (autres que la voiture) auprès des entreprises
- Favoriser les modes actifs (vélo, marche à pied, covoiturage)
- Intégrer la mobilité durable dans l'aménagement du territoire
- Les transports en commun
- Les nouvelles formes de mobilité
- La sensibilisation et la communication

Le développement du vélo est un enjeu majeur pour le territoire. C'est pourquoi, la Communauté de Communes a élaboré en 2018 un plan vélo (partie intégrante du schéma directeur) où l'on retrouve pour toutes les communes des préconisations à l'échelle du bourg, de la commune et à l'échelle intercommunale, ainsi qu'une cartographie des itinéraires à mettre en place.

Ces deux documents ont été validés en Conseil Communautaire début 2019. De plus, afin d'intégrer la mobilité dans l'aménagement du territoire, le Schéma directeur des mobilités durables est annexé au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le plan vélo au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

La mise en œuvre du plan vélo démarrera dès fin 2019, la collectivité ayant été retenue dans le cadre de l'appel à projet national « Vélo ».



Terre Saine, « Zéro pesticide = plus de vie »

La Communauté de Communes du Thouarsais anime depuis le 1^{er} janvier 2014, le programme « Terre Saine, votre commune sans pesticides », financé par la Région Poitou Charentes puis Nouvelle Aquitaine, et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les communes ont bénéficié de l'expertise d'un animateur de la Collectivité pour la rédaction de plans d'entretien des espaces verts et voiries communales, l'organisation de formations sur le jardinage écologique, la mise à disposition de matériels, l'offre de végétaux, et moyens de communication. Cette dynamique a permis aux communes engagées d'anticiper la réglementation du 1^{er} janvier 2017 qui a interdit l'usage de désherbant sur les voiries et espaces verts ouverts au public et considérés comme lieux de promenades.

Aujourd'hui 80% des Communes du Thouarsais se sont engagées. Cela se traduit par le fleurissement de pieds de murs, des enherbements de trottoirs et allées de cimetières, des végétalisations inter tombes, le paillage des massifs, la plantation de vergers sur prairies en gestion différenciée. Cet engagement améliore le cadre de vie de tous : plus de fleurs poussent sur les trottoirs, la biodiversité reconquiert les centres bourgs, la qualité de l'air et de l'eau est améliorée, et les agents communaux ne manipulent plus de produits à risques.





« Les cerisiers blancs » : un cadre de vie familial et convivial

La Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie qui est une petite unité de vie, est un intermédiaire entre le domicile du résident et une maison de retraite médicalisée (EHPAD).

L'une des principales motivations de l'entrée à la MARPA est de rompre avec la solitude et l'ennui. Pour égayer les journées, une palette de loisirs et d'animations ponctue le quotidien des résidents : ateliers mémoire, rencontres intergénérationnelles, sortie au restaurant, bal, atelier cuisine, loto, visite...

Nouveautés depuis 2018 :

- Le groupe associatif SIEL BLEU propose des ateliers « prévention des chutes », une fois par semaine. Une quinzaine de résidents suit dans la bonne humeur ces séances d'activités physiques.
- Depuis septembre, un groupe de 7 résidents volontaires a bénéficié de 6 séances pour s'initier à l'utilisation d'une tablette numérique en partenariat avec les élèves du Terra. Ces ateliers numériques se sont poursuivis en avril 2019.
- Depuis janvier, chaque mois, une esthéticienne propose des soins individualisés gratuits aux résidents qui le souhaitent : massage des mains, du visage, soin des pieds, manucure.

Témoignages

Annette : « Quand mon mari est décédé au mois de septembre 2010, la MARPA venait d'ouvrir ses portes dans la Commune de résidence de ma fille et j'ai souhaité me rapprocher d'elle. Un choix que je ne regrette pas. J'ai ma petite vie tranquille dans mon appartement et je m'entends bien avec le personnel à qui je peux donner un petit coup de main pour balayer la salle à manger. J'y suis très heureuse alors, que demander de mieux ! »

Joël : « Voici un peu plus d'un an que je suis arrivé à la MARPA ; J'ai été très bien accueilli par ces dames qui se sont toujours montrées bienveillantes. J'apprécie de pouvoir m'absenter, il suffit de prévenir. La cuisine est faite sur place, on mange très bien. D'ailleurs mes vêtements semblent rétrécir... »

Mariette : « Sur le conseil de mes enfants, je suis arrivée à la MARPA Les Cerisiers Blancs il y a 5 ans. La MARPA, pour moi est une étape entre le chez-soi et l'Ehpad. Notre habitat est encore « un chez-soi » avec l'aménagement de notre logement avec nos propres meubles et nous conservons notre liberté : nous pouvons faire ce que l'on veut, avec qui l'on veut, quand on veut. C'est une petite unité. On se retrouve avec les autres résidents au moment des repas (cuisine 3 étoiles) et l'après-midi pour les activités de gym, mémoire... Le personnel est très prévenant et chaleureux.

A proximité (100m) se trouvent le médecin, la pharmacie, l'épicerie et la coiffeuse. Nous pouvons y aller à pied donc cela est très pratique.

La nuit, un système de téléassistance permet d'appeler si besoin. La réponse est rapide.

La vie de famille continue. Je me retrouve régulièrement avec mes 3 enfants, mes 6 petits-enfants et 10 arrières petits-enfants. Pour moi, la MARPA est un lieu idéal pour être heureuse et vivre accompagnée. »

+ D'INFOS

MARPA - Les cerisiers blancs
4, rue Saint Pierre - Cersay - VAL EN VIGNES
05 49 66 18 96

Pour mieux connaître la MARPA et son fonctionnement, il est possible de venir la visiter. Toute personne retraitée a également la possibilité de venir prendre ses repas à la MARPA régulièrement mais aussi occasionnellement.



Cinéma « Le Kiosque » : point d'étape

Après l'obtention du permis de construire et au terme des fouilles archéologiques réalisées par le service régional de l'archéologie, le terrain situé au sein de l'actuel square Roosevelt à Thouars est prêt à accueillir le projet de cinéma Le Kiosque porté par la Communauté de Communes.

Les travaux de voiries et de réseaux (électricité, éclairage, eau pluviale, assainissement) ont commencé et se poursuivront jusqu'à la mi-octobre, dans le cadre du partenariat avec la Ville de Thouars.

Une nouvelle consultation concernant les lots attribués aux entreprises a été lancée courant juin avec un retour prévu des offres à la mi-juillet. Elles devraient être présentées au Conseil Communautaire de septembre. Le futur bâtiment s'inscrira dans la démarche environnementale de la collectivité.

Le chantier pourra commencer en octobre après une phase de préparation. Le premier volet concernera le bâtiment, les aménagements paysagers étant programmés dans un second temps. La collectivité garde pour objectif une ouverture du site en septembre 2020.

Équipement culturel structurant situé en cœur de ville, le futur cinéma comprendra 4 salles de projection et 530 fauteuils. L'exploitation en sera confiée à la société SCIC CINE THOUARS.



Un nouveau service de collecte des déchets

Engagée dans une politique environnementale ambitieuse, la Communauté de Communes met en place une nouvelle organisation du service déchets ménagers, afin d'augmenter le recyclage des emballages et réduire la production d'ordures ménagères. Distribution de bacs, collecte sélective à domicile, tarification incitative... Tout est mis en œuvre pour qu'ensemble nous puissions TRIER ENCORE MIEUX !



NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE

OBJECTIF 2021 | 50 KG DE DÉCHETS EN MOINS PAR HABITANT



UNE NOUVELLE TARIFICATION POUR INCITER À RÉDUIRE ENCORE+ SES DÉCHETS

AUJOURD'HUI

La taxe facturée chaque année aux foyers, appelée TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), n'est pas liée à la production de déchets. Elle est calculée uniquement sur la valeur locative du bien et facturée avec la taxe foncière.

DEMAIN

LA TEOM DEVIENT TEOMI, AVEC UN « I » POUR INCITATIVE.

Elle se décompose en 2 parties :

LA PART FIXE
calculée en fonction
de la valeur foncière
du logement

LA PART VARIABLE
calculée en fonction
du volume de déchets
collectés (nombre de levées)

LA TEOMI

La Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères
Incitative

La Communauté de Communes du Thouarsais s'engage à mes côtés

Soucieuse d'améliorer le service public de la collecte des déchets, la Communauté de Communes du Thouarsais met en place une nouvelle organisation qui sera effective d'ici la fin de l'année 2019. Cette dernière se veut plus équitable entre les zones agglomérées et les zones rurales, afin d'offrir un service de proximité et de qualité, tout en assurant de meilleures conditions de travail pour les agents.

Cette nouvelle organisation va se traduire par une simplification du tri des emballages : chaque foyer sera doté d'un bac à couvercle jaune destiné à accueillir tous les emballages y compris pots de yaourts, barquettes et films en plastique. Il sera collecté en alternance tous les 15 jours avec un bac à couvercle gris destiné aux ordures ménagères. Afin de limiter les temps de collecte, les bacs devront être regroupés sur des emplacements matérialisés au sol, à moins de 75m du domicile.

Parallèlement à ce déploiement, le service continue à accompagner les habitants afin de réduire leur production de déchets (compostage / jardinage écologique / couches lavables / lutte contre le gaspillage alimentaire).

L'objectif est de réduire la production d'ordures ménagères de 200 à 150kg/hab/an en 2021.

La Collectivité a mis en place un numéro dédié pour répondre à toutes les questions sur le nouveau dispositif. Il s'agit du 05 49 66 68 69.

Un service adapté pour les professionnels

Les professionnels ayant recours au service public de collecte des déchets disposeront également de bacs individuels pucés pour les ordures ménagères et pour les emballages. Ils seront collectés en alternance, une fois toutes les deux semaines.

Certaines activités en lien avec la restauration se verront proposer des solutions complémentaires : une collecte des déchets fermentescibles (disponible sur certaines communes uniquement) ou un accompagnement au compostage ou une collecte des ordures ménagères une fois par semaine.

Des badges permettront d'accéder aux 5 déchèteries de la collectivité pour y déposer gratuitement cartons, papiers et verre. Les autres déchets professionnels ne seront plus pris en charge sur les déchèteries communautaires.

Les modalités actuelles de facturation du service de collecte en porte à porte seront maintenues en 2019 et 2020 avant d'évoluer en 2021. D'ici là, la redevance spéciale continue de s'appliquer en complément de la (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dès lors que cette dernière ne suffit pas à recouvrir le coût du service.

La facture de redevance spéciale de 2020 sera établie sur la base du nombre de levées du bac gris sur l'année.



**UN NOUVEL ACCÈS
EN DÉCHÈTERIE**

Chaque usager recevra un badge* pour accéder aux déchèteries du territoire. L'accès sera gratuit pour les particuliers et illimité dans un premier temps.

*Le badge d'accès aux déchèteries permettra également d'ouvrir les conteneurs collectifs répartis sur le territoire.

DES CONTENANTS ADAPTÉS POUR TRIER

DES BACS INDIVIDUELS
2 BACS PAR FOYER



BAC
EMBALLAGES
RECYCLABLES



BAC
ORDURES
MÉNAGÈRES

OU

DES CONTENEURS COLLECTIFS ENTERRES
POUR LES HABITANTS DU CENTRE HISTORIQUE DE THOUARS






ORDURES
MÉNAGÈRES EMBALLAGES
RECYCLABLES VERRE PAPIER

**AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE** **ACCESSIBILITÉ
7j/7 - 24h/24**

Des conteneurs collectifs* accessibles à moins de 10 min pour les besoins exceptionnels de dépôt d'ordures ménagères (sabsance, aubis, surplus de déchets).
Ce dispositif s'adresse également aux résidences secondaires. Celles-ci ne seront pas systématiquement dotées de bacs individuels.



De meilleures conditions de travail pour les agents

La mise en place de cette nouvelle organisation va considérablement améliorer les conditions de travail des agents qui n'auront plus à collecter des sacs en vrac ou des contenants lourds inadaptés. Le passage aux bacs individuels va limiter le contact avec les déchets pour plus d'hygiène, moins de risques de coupures, et moins de pénibilité. Le fait de demander aux usagers de rassembler les bacs sur des points de rapprochement va faciliter la collecte et réduire certains gestes répétitifs pour les agents.



Des ambassadeurs du tri à domicile



Entre juin et octobre prochains, des ambassadeurs du tri missionnés par la Collectivité et identifiés par un badge nominatif, vont passer dans chaque habitation et auprès des professionnels.

À cette occasion, ils remettront les deux bacs de collecte pucés dont le volume sera adapté à la composition de chaque foyer, la carte d'accès aux déchèteries ainsi qu'un dépliant d'information. Ils expliqueront les principaux objectifs et évolutions du dispositif de collecte en s'appuyant notamment sur un petit film de 1 minute 30 et répondront à toutes les questions.

Cette campagne de communication et de distribution à domicile va démarrer par les Communes situées au nord du territoire avant de se poursuivre sur la Commune nouvelle de Thouars, puis sur les Communes à l'ouest pour finir au sud.

Les habitants seront prévenus de la période de passage des ambassadeurs par voie de presse et par voie d'affichage en mairie.

ATTENTION : la livraison des bacs est gratuite et en aucun cas de l'argent ne doit être remis à l'ambassadeur.

La Communauté de Communes remercie les usagers de réserver un bon accueil à ces personnes.



En cas d'absence au passage de l'ambassadeur du tri

L'ambassadeur se présentera une première fois en journée puis une deuxième fois en soirée. En cas d'absence, un avis de passage est déposé prévenant l'utilisateur de sa prochaine visite le samedi suivant entre 9h et 14h. En cas d'absence le samedi, un nouvel avis invitera l'utilisateur à contacter l'entreprise sur un numéro vert pour convenir d'un rendez-vous.



Les usagers qui n'auraient pas récupéré leurs bacs et / ou leur badge avant le mois de novembre, ne pourront plus accéder aux services.

+ D'INFOS

Un doute, une question sur le tri ?
Tél : 05 49 66 68 69

THOUARSAIS ENSEMBLE !

A PARTIR DE NOVEMBRE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Les emballages se trient en vrac dans votre bac, une fois vidés de leur contenu.

EMBALLAGES
ET BRIQUES
EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL

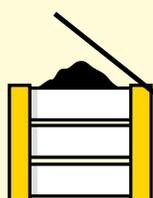


NOUVEAU

TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE :
POTS, BARQUETTES
ET FILMS PLASTIQUES



la Communauté de Communes vous accompagne DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Compostage

Compostez vos déchets de cuisine et de jardin : composteurs en bois au prix réduit de 16 € le petit (300 litres) et 18 € le grand (600 litres). Un bioseau et un guide offerts pour tout achat.

A noter que ce service sera bientôt possible en pied d'immeubles.



Location de couches lavables

Testez les sans investir : kit d'essai gratuit pendant un mois puis location d'un lot de couches à raison de 15€/mois : tailles S à XL, sans engagement, avec accompagnement au démarrage.



Les autres gestes de prévention

- Réduire le gaspillage alimentaire
- Consommer l'eau du robinet
- Acheter en vrac
- Louer ou emprunter du matériel, des services...
- Faire réparer
- Privilégier le réutilisable (vaisselle, contenants, gourdes...)

CALENDRIER D'ACTIONS

2019

DU 17 JUIN AU 31 OCTOBRE

Campagne de communication à domicile par les ambassadeurs du tri avec distribution des bacs et des badges



NOVEMBRE

Nouvelles modalités de collecte et tri de l'ensemble des emballages plastiques

2020

Comptabilisation du nombre de levées du bac gris et/ou des dépôts dans les conteneurs collectifs

02866

2021

1^{re} facture incitative en fonction des informations de 2020 (décalage d'une année entre le comptage et le paiement)*.

*Chaque année, ce sera la production de l'année précédente qui servira à établir la part incitative.

THOUARSAIS ENSEMBLE !

TRIONS ENCORE MIEUX

Plus d'infos : www.thouars-communaute.fr

Les jardiniers se rendent à pied sur le site de Missé et y travaillent par demi-journée, avec un animateur...



POE, au coeur de l'économie sociale et solidaire

Depuis 1990, Porte Ouverte Emplois accompagne des demandeurs d'emploi et propose des prestations ponctuelles de proximité à un large éventail de donneurs d'ordres.

Besoin d'un coup de main pour s'occuper du jardin ou du repassage, accompagner les repas dans un restaurant scolaire ou encore réaliser l'entretien de locaux : particuliers, collectivités, associations et chefs d'entreprises peuvent s'adresser à Porte Ouverte Emplois.

L'Association intermédiaire thouarsaise assure un accompagnement socio-professionnel de personnes en insertion (demandeurs d'emploi et travailleurs handicapés) avec pour objectif leur retour durable sur le marché du travail.

Les salariés s'inscrivent dans une logique de parcours personnalisé, jalonné de contrats d'engagements. L'Association, certifiée ISO 9001 depuis 2013, met ses compétences à disposition des donneurs d'ordre en assurant le volet administratif (cotisations patronales et attestation fiscale comprises). Ces derniers n'ont qu'une facture à régler et ne sont pas considérés comme employeurs, mais ils ont néanmoins un rôle d'accompagnement social car une mission, même de quelques heures, représente souvent beaucoup d'espoir pour les salariés...

Parcours individuels et projets collectifs

Les salariés de POE ont connu des parcours professionnels variés mais la majorité sont des femmes (80%), dont beaucoup en situation de famille monoparentale. Après avoir évalué leurs compétences, l'accompagnatrice les aide à construire un projet, avec des formations à la carte en lien avec les acteurs locaux.

Un partenariat avec la résidence Molière permet ainsi d'identifier les besoins sur les postes d'agents de soin, d'hôtellerie-restauration et de logistique. On propose notamment aux personnes positionnées sur des postes d'agents de soin et qui ont un potentiel, de suivre une préparation d'aide-soignant et de passer le concours. Résultat : 100 % de réussite ! Quatre embauches ont été également finalisées en avril dernier dans la filière hôtellerie-restauration.

Une démarche similaire est engagée avec la Résidence Notre-Dame-des-Neiges à Saint-Martin-de-Sanzay. Un partenariat avec le GRETA, le lycée Jean Moulin et Habitat Nord Deux-Sèvres pour une préparation du CAP « agent de propreté » s'inscrit dans la même logique.

L'accompagnement comprend également des ateliers, des informations sur les filières métiers, des visites d'entreprises et de centres de formation, ainsi que des projets collectifs comme « Femmes en résistance en Deux-Sèvres » et le jardin de Missé installé sur un terrain de 1500 mètres carrés mis à disposition par une cliente.

En 2018, 31 personnes sont sorties du dispositif avec un emploi ou une formation.

INFOS

poe79

Pôle Anne Desray - 7, rue Anne Desray - 79100 Thouars
05 49 66 76 70



www.poe79.fr

EN CHIFFRES

> 7 salariés permanents et une apprentie

> 41 776 heures par an, soit 26 équivalents temps plein en 2018

> 180 personnes employées en 2018

> 800 000 euros de chiffre d'affaires/an

> 7% de financements issus de la Communauté de Communes du Thouarsais, de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et du Département (accompagnement des allocataires du RSA).



Aéroclub Thouarsais « His'Thouars de voler autrement »

Rencontre avec Gérard Bouton, Président de l'Aéroclub Thouarsais Section CAP à l'Ouest.

« Depuis que je suis gamin, je passe devant l'aérodrome tous les jours. Avec mes parents, on allait voir des meetings, puis j'ai volé avec des copains pilotes et pour mes 40 ans, je me suis inscrit pour prendre des cours ». Pour Gérard Bouton, l'avion c'est un « rêve de gosse » devenu réalité ! Après avoir rejoint l'Aéroclub Thouarsais Section CAP à l'Ouest en 2012, il en est aujourd'hui le Président et se montre intarissable sur une passion qu'il souhaite mettre à la portée du plus grand nombre.

« Dès 2014, les portes ouvertes annuelles ont pris une nouvelle ampleur avec des animations musicales et la venue d'avions de Belgique et de Hollande. En 2015, nous avons accueilli le rallye aérien Grass Cockpit, qui a fait escale sur 20 aérodromes avec des pistes en herbe. En 2018, 14 équipages ont participé au rallye CAP200, un aller-retour Thouars/Angers avec une visite du Musée de l'Air ».

Partenariat avec le CAP

En 2015, l'Aéroclub Thouarsais s'associe au Cercle Aéronautique du Parlement (CAP) et s'inscrit dans un maillage d'aéroclubs (Berck, Mimizan, Rodez, Mulhouse, Chavenay) offrant une mutualisation de moyens, sans avoir à payer de cotisations supplémentaires. Ce partenariat permet de mener des actions communes et en premier lieu, des opérations caritatives : « Avec les partenaires locaux (commerçants et associations), nous avons

mis en place l'opération « His'Thouars de voler autrement », qui a permis de faire voler des enfants de l'Institut Médico-Educatif. Cette année, les pilotes paient un euro de plus par heure pour acheter du matériel destiné au CRCM (Centre de Recherche et de Compétence sur la Mucoviscidose) d'Angers et organiser une journée de vol. Le partenariat avec le CAP comprend également la mise en œuvre d'actions avec les élus pour la découverte du territoire.

« A 35 minutes de l'île d'Oléron »

Le club dispense des cours de pilotage avec un pilote instructeur professionnel. Les candidats doivent préalablement s'inscrire au club, s'acquitter d'une licence fédérale et passer une visite médicale aéronautique. L'association dispose d'un avion école, un CESSNA F152. Le brevet de pilote permet ensuite de voler de ses propres ailes en France et dans le monde entier. « L'apprentissage est accessible à tous, on peut voler seul dans un avion à partir de 16 ans ».

Les adhérents détenteurs du brevet peuvent utiliser le deuxième avion du club, un Robin DR400 de 180 ch pour des vols privés, et convier des personnes de leur entourage : « Thouars est à 3 heures de Mulhouse, 3/4 d'heures de Saintes et 35 minutes de l'île d'Oléron ! ».

Grâce au club, les élèves des lycées Jean Moulin et St Charles ont également la possibilité de passer le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA).

11 candidats sont inscrits cette année. Enfin, le club propose à tous des vols d'initiation au pilotage et des baptêmes.

Association 1901 reconnue d'intérêt général et d'utilité publique, l'Aéroclub Thouarsais partage la plateforme de l'aérodrome de Thouars avec trois autres clubs ainsi que des propriétaires d'aéronefs privés. Situé sur la commune de Missé, à 5 km au sud-est de Thouars, l'aérodrome est un équipement civil ouvert à la circulation aérienne publique. Construit en 1936, il appartient à la Ville de Thouars et dispose d'une piste en herbe longue de 1050 mètres et large de 100 mètres, plus favorable aux planeurs qui bénéficient d'un freinage naturel. Il n'existe que 88 pistes en herbe en France. Sur le site se trouvent également une aire de stationnement, des hangars et une station d'avitaillement en carburant.

+ D'INFOS

Pour en savoir plus sur les activités du club et les tarifs :

Page Facebook « [aeroclubthouars](#) »,

Instagram « [aeroclubthouarsais](#) »,

aeroclubthouars@gmail.com

Tél : 05 49 66 21 69



Rainette arboricole

Amphibiens autochtones : des espèces à protéger !

Une double vie

Les amphibiens, aussi appelés batraciens sont des animaux mystérieux. Ce sont les premiers vertébrés à être sortis de l'eau, il y a environ 350 millions d'années. En France métropolitaine, on en compte 36 espèces réparties en deux groupes :

- **les anoures** : amphibiens qui ne possèdent pas de queue (les grenouilles, les crapauds et les rainettes).
- **les urodèles** : amphibiens qui possèdent une queue (les tritons et les salamandres).

Le mot amphibien, d'origine grecque, signifie double vie : «amphi», double et «bios», vie.

Les zones humides, comme les mares mais aussi les étangs, fossés, marais, etc., sont des milieux indispensables à la survie des amphibiens. Ils y naissent et y grandissent jusqu'à la métamorphose (transformation morphologique et physiologique nécessaires à la vie sur terre).

Des espèces indispensables mais pourtant menacées.

Les amphibiens sont considérés comme des organismes sentinelles en raison de leur grande sensibilité aux polluants et aux modifications de leurs habitats. Ils ont un rôle important dans la chaîne alimentaire, en protégeant nos jardins des escargots et des limaces. De plus, ils contrôlent les populations de moustiques. À leur tour, ils servent de nourriture pour certains oiseaux (échassiers et rapaces), à certains carnivores et aux serpents.

Aujourd'hui, les amphibiens font partie des espèces les plus menacées du règne animal. Le plus souvent, c'est l'activité humaine qui en est responsable. En effet, l'assèchement des zones humides et le comblement des mares les empêchent de se reproduire. Le trafic routier, coupant leur chemin migratoire pour se rendre sur leur site de reproduction, cause des mortalités importantes. La pollution des sols et de l'eau engendre aussi une menace. À cela s'ajoute l'introduction d'espèces exotiques

envahissantes, telle que la Grenouille taureau et le Xénope du Cap, qui entrent en compétition et leur transmettent des agents pathogènes.

Comment les protéger ?

Voici quelques conseils simples que vous pouvez utiliser pour favoriser la vie des amphibiens autochtones :

- Évitez d'introduire des poissons dans des points d'eau où ils ne sont naturellement pas présents. Ces derniers se nourrissent des œufs et des larves d'amphibiens.
- Faites attention aux réservoirs d'eau (arrosoir, bidon de récupération d'eau de pluie, piscine...), les amphibiens peuvent y être pris au piège. Pour y remédier, laissez toujours une branche dedans pour qu'ils puissent en sortir.
- Proscrivez l'utilisation de produits phytosanitaires dans votre jardin.
- Laissez quelques tas de branches ou de feuilles mortes dans un coin de votre terrain, cela fera d'excellents refuges pour qu'ils passent l'hiver au chaud.
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans votre point d'eau. Pour cela un technicien peut venir observer si elles y sont présentes.

En Deux-Sèvres, vous pouvez observer 19 amphibiens différents (13 anoures et 6 urodèles). On compte 15 espèces autochtones (certaines comme le Sonneur à ventre jaune, la Rainette méridionale et le Triton ponctué sont très localisées), 2 espèces hybrides (la Grenouille commune et le Triton de Blasius) et 2 espèces introduites (la Grenouille rieuse et le Xénope du Cap).

Attention seul le Xénope du Cap est une espèce exotique envahissante

INFOS

Contactez le Service Conservation du Patrimoine et de la Biodiversité
Tél : 05 49 66 42 18

Des aides pour la rénovation



Afin d'augmenter votre confort et de réduire vos factures, la Communauté de Communes du Thouarsais a mis en place de nouvelles aides pour soutenir la rénovation des logements.

Grâce à T'Rénov, vous pouvez bénéficier de 500€ pour un bouquet de 2 travaux minimum d'isolation (toit, murs, plancher, menuiserie ou VMC), jusqu'à 3 000€ pour l'installation d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, chauffage solaire ou chaudière bois) et 6 000€ pour une rénovation basse consommation.

Par ailleurs, la Communauté de Communes et les Communes de Bouillé-Loretz, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Varent, Thouars et Val-en-Vignes mettent en oeuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ce dispositif propose des aides importantes (45% à 90% du montant des travaux) sous conditions.

Prenez contact avec un conseiller Info Energie, il vous accompagnera et présentera les autres aides disponibles.

Plus d'info au 05 49 66 68 68
ou sur thouars-communaute.fr/t-renov

Carnet de route



La nouvelle édition du Carnet de Route est disponible à la Maison du Thouarsais. Vous y trouverez toutes les informations sur les sites incontournables du territoire de la Communauté de Communes, les filières touristiques (vins, carrières,...) que la collectivité souhaite développer, des partages d'expériences sous forme de moments exclusifs avec des partenaires locaux ainsi qu'un agenda des grands rendez-vous sur le Thouarsais jusqu'à la fin de l'année.

Contact : www.maisonduthouarsais.com

SCoT et PLUi : dernière ligne droite

Le SCoT : En accord avec le projet de territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil au service d'une vision politique définissant des enjeux et des objectifs pour le territoire et ses habitants pour les 20 ans à venir. Le SCoT a été arrêté au Conseil Communautaire du 4 décembre 2018. Une enquête publique s'est ensuite déroulée du 1^{er} avril au 16 mai 2019. L'approbation du SCoT est prévue en septembre.

Le PLUi : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme déclinant les objectifs du SCoT sur 10 ans. Il doit permettre de coordonner le développement de l'habitat, des déplacements et des activités économiques, tout en préservant les milieux naturels, les paysages et l'agriculture. Le PLUi détermine les règles précises qui s'opposent aux autorisations du droit des sols (Permis de construire par exemple).

La concertation un élément fort pour des documents partagés :

nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents, sur le site internet www.thouars-communaute.fr mais également lors de l'enquête publique du PLUi programmée courant octobre/novembre 2019. Lors de la phase de concertation et d'enquête publique, vos remarques, vos attentes permettront de prendre en compte les besoins des habitants du Thouarsais et de faire de ces documents des outils d'aménagement de l'espace partagé et répondant au mieux aux besoins des populations locales.

Maison de l'urbanisme
5, rue Anne Desrays 79100 THOUARS
Tél. : 05 49 66 68 69



Broyage des branches dans les communes



De mi-septembre 2019 à mi-avril 2020, la Communauté de Communes du Thouarsais, en partenariat avec les communes du territoire, propose aux particuliers des opérations de broyage des branches, gratuites, sur les placettes des villages. Les dates et lieux seront communiqués sur des bâches en entrées de villages, sur le site www.thouars-communaute.fr, par communiqués de presse. Vous pourrez apporter toute branche d'un diamètre maximum de 12 cm, et repartirez avec du broyat utilisable en paillage dans vos massifs et en tant que matière sèche pour votre composteur. Libre à vous de bénéficier de ces opérations sur les Communes autres que la vôtre !

Climat : le Thouarsais poursuit sa transition



Le Plan Climat Air Energie Territorial a été adopté le 4 juin dernier. Il permettra de poursuivre et d'amplifier les actions en faveur de la réduction des consommations

énergétiques et émissions de gaz à effet de serre et du développement des énergies renouvelables. Il s'agit maintenant de mettre en oeuvre les actions définies. Chacun est invité à s'investir pour la transition énergétique et climatique que soutient la Collectivité. Entrepreneurs, agriculteurs, citoyens, seuls ou en groupe, nous pouvons tous contribuer. La Communauté de Communes est à la disposition de tous ceux qui ont envie d'agir.

Contact : Service énergie-climat
05 49 66 68 68

Facilaréno



Pour assurer le développement d'une offre locale de rénovation performante, la Communauté de Communes du Thouarsais met en place l'outil Facilaréno destiné aux professionnels du bâtiment. Facilaréno accompagne les artisans dans la création d'une nouvelle offre commerciale : la rénovation basse consommation. La méthode : formation sur chantier, optimisation des coûts, groupement d'artisans...

Plus d'info auprès du conseiller rénovation :
05 49 66 68 68

Agenda



6 et 7 juillet

FESTIVAL BOUILLEZ À Bouillé St-Paul

Pour cette 22^{ème} édition, les arts de la rue seront une nouvelle fois mis à l'honneur avec Steve Genet et un groupe de 25 constructeurs bénévoles qui présenteront leurs créations sur le thème du végétal.

Renseignements & réservations :
👉 www.bouillez.fr



27 juillet

MARCHÉ À LA BELLE ÉTOILE à Thouars

Grand marché nocturne en centre-ville avec des groupes musicaux et de nombreuses animations.

Renseignements & réservations :
👉 www.maisonduthouarsais.com



4 août

FÊTE DU CASSOULET à Pierrefitte

Concours de palets, groupes de danses, expositions et jeux seront au rendez-vous de cette 31^{ème} édition. Les convives se retrouveront à

partir de 19h pour le repas sous chapiteau suivi d'un bal populaire.

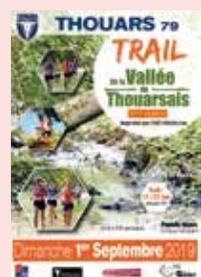


25 août

FÊTE DES BATTAGES À L'ANCIENNE à St-Jean-de-Thouars

18^{ème} édition de la fête des battages, à côté du stade municipal avec la mise en scène des traditionnelles batteuses !

Renseignements : 07 83 24 69 77
👉 www.fetedesbattages.fr



1^{er} septembre

TRAIL DE LA VALLÉE DU THOUARSAIS à Thouars

Pour la 5^{ème} édition du Trail, rendez-vous à l'Orangerie du Château, point de départ des deux parcours d'endurance : course nature de 11km et trail court de 21km.

Renseignements :
👉 www.usthouars.athle.fr



30 août, 1^{er} et 2 septembre

LA MONTGOLFIADÉ DE THOUARS à l'hippodrome de Sainte-Verge

Une quarantaine de montgolfières sont attendues dans le ciel thouarsais. Au programme de ces 3 jours : animations pour les enfants, musique, lâcher de ballons, vide-grenier...

Renseignements :
👉 www.montgolfiade.fr



Les 13, 14 et 15 septembre

LES CRÉT'ACTIVES à Saint-Varent

80 exposants, commerçants, artisans, agriculteurs et associations seront présent, à l'occasion de l'édition 2019 de cette foire commerciale et associative permettant de découvrir la richesse du canton. La commune de Coulonges Thouarsais sera à l'honneur. De nombreuses animations gratuites seront proposées tout au long du week-end.

Contact : 05 49 67 58 48



**20 au 22
septembre**

SALON DE L'HABITAT à Thouars

Rencontrez les professionnels sur les grands thèmes de l'achat, de la construction et de la rénovation d'une résidence, de l'ameublement et de la décoration, de l'aménagement extérieur, et des énergies renouvelables.

Renseignements :
👉 www.salonhabitatthouars.com



Dimanche 29 septembre

FANF'OIRON Au château d'Oiron

Venez assister à la rencontre annuelle de fanfares de tous horizons.

Renseignements : 05 49 96 51 25
👉 www.chateau-oiron.fr

LES **BASSINS** DU **THOUET**

Découvrez les nombreuses animations
de votre espace aquatique
www.bassins-du-thouet.fr